cette honorable Chambre ne manqueront pas de leur accorder leur plus sérieuse attention. Il est tout naturel que Son Excellence fasse avec orgueil allusion à l'étonnant développement de nos industries et de notre commerce. C'est avec joie et satisfaction, j'en suis sûr, que non seulement les membres de cette Chambre, mais aussi le public en général, constatent le merveilleux progrès du pays. Le progrès et la prospérité se manifestent partout; mais c'est seulement en examinant les chiffres contenus dans les tableaux du commerce et de la navigation, et en les comparant avec ceux des années précédentes et ceux des autres pays, que nous pouvons nous rendre parfaitement compte du grand progrès qu'a fait le Canada. Si nous remontons à quelques années en arrière, nous constatons qu'en 1886, la valeur du commerce extérieur du Canada n'atteignait que \$189,000,000. Dix années après ce commerce s'était accru de \$50,-000,000, c'est-à-dire à \$239,000,000. Je crois encore entendre résonner dans l'autre Chambre la voix de l'ancien ministre des Finances d'alors, qui exaltait ce signe éclatant de prospérité générale, ce grand progrès matériel accompli pendant cette période décennale, et représenté par une augmentation annuelle de \$5,000,000. Et le ministre des Finances attribuait cette prospérité étonnate à la sage administration des gouvernants d'alors. Que devons-nous penser, aujourd'hui, en constatant que, durant les dix dernières années, le commerce du Canada s'est accru annuellement non de cinq. ou de dix, ou de trente millions, mais de près de trente-quatre millions de dollars annuellement depuis l'avènement au pouvoir des gouvernants actuels. L'année dernière, la onzième année d'administration du gouvernement actuel, le commerce extérieur du Canada s'est accru de la somme de \$239,000,000 qu'il était en 1896, à pas moins de \$617,000,000-ce qui accuse une augmentation de \$67,000,000 sur le commerce extérieur de l'année 1906, et ce mouvement progressif se continue. Durant les quatre derniers mois de la présente année, en effet, notre commerce a continué de s'accroître, et si ce mouvement progressif ne s'arrête pas; s'il se maintient jusqu'à la fin de l'exercice financier, le volume du commerce atteindra un chiffre excédant \$700,000,000. Y a-t-il dans le monde un autre pays pouvant accu- séquence, le commerce du pays s'est déve-

ser un aussi grand progrès? Allez aux Etats-Unis dont la richesse, la puissance et les immenses entreprises sont si vantées, et vous constaterez que leur commerce total ne représente que trente et quelques dollars par tête de la population, tandis qu'en Canada, dont nous ne faisons que commencer à nous rendre compte de l'immensité de ses ressources naturelles, le volume du commerce excède cent dellars par tête de la population. Cette augmentation remarquable attire naturellement et avec raison l'attention de Son Excellence dans son discours du trône. A cet heureux état de choses, il faut ajouter aussi que le revenu du pays s'est accru très considérablement, et ce fait est des plus satisfaisants, particulièrement à cette période de notre histoire. lorsque nous sommes engagés dans d'énormes dépenses-mais judicieuses-dont l'objet est d'approfondir nos ports; d'améliorer nos moyens de transport; de construire des voies ferrées transcontinentales, et d'exécuter une centaines d'autres entreprises importantes que le pays requiert afin de se tenir en rapport avec les besoins nouveaux. Ce fait, je le répète, est des plus satisfaisants, vu que cette augmentation du revenu nous permet de faire face à toutes nos dépenses sans nous obliger de recourir aux emprunts sur les marchés monétaires de l'ancien monde, comme la chose se faisait auparavant. Plus que cela. Notre revenu s'est accru sans imposer des charges additionnelles sur le peuple. En réalité, nous constatons une réduction du taux de la taxation. En 1886, sur chaque \$100 de marchandises entrées dans le pays en franchise, ou frappées d'un droit, le trésor a perçu en moyenne \$19.50. En 1896, la moyenne perçue fut de \$18.28 pour 100; mais durant le dernier exercice nous avons réduit à \$15.66 pour 100 le taux des droits. En d'autres termes, si nous avions aujourd'hui, le même tarif douanier qui existait en 1896, les consommateurs canadiens auraient à payer en droits de douane plus de huit millions de dollars sur les marchandises importées, qu'ils ne paient aujourd'hui; et c'est la raison pour laquelle nous avons allégé les charges qui pesaient sur le peuple. Nous avons abaissé autant que possible les barrières qui paralysaient nos industries et notre commerce. Comme con-